

**GROUPE DE TRAVAIL CLIMAT REDD –GTCR- Rénové  
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**



**COMITE DE PILOTAGE**

**NOTE DE POSITION ET RECOMMANDATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ENVIRONNEMENTALE  
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PAR RAPPORT A L'APPROBATION DE L'ERPD-  
MAINDOMBE A PARIS**

Nous, organisations de la Société Civile Environnementale de la République Démocratique du Congo, regroupées au sein du Groupe de Travail Climat Redd Rénové en sigle, GTCRR ;

Encourageons les efforts engagés par toutes les parties prenantes dans le programme ERPD MAINDOMBE (depuis ERPIN) qui ont amené à consacrer et à concrétiser le premier programme juridictionnel en RDC;

Souhaitons que ce programme réponde au besoin urgent des populations locales et des peuples autochtones qui ont déjà formulé des attentes de voir leurs droits et leur rôle positif passé, actuel et futur reconnus dans la gestion des écosystèmes forestiers de la zone juridictionnelle de Maindombe qui constituent leur base vitale;

Soucieuses de faire d'ERPD un modèle au niveau national, régional et international, nous sommes pour son **approbation et recommandons les préalables suivants** :

1. La finalisation des outils de mise en œuvre pour accompagner le processus ERPD Maindombe à savoir: mécanismes des plaintes et recours, les principes CLIP, l'arrêté d'homologation et le mécanisme de gestion du registre national,
2. La clarification sur le partage de bénéfices pour que ceux - ci retombent aussi sur les communautés locales et peuples autochtones,
3. La participation ou l'implication des communautés locales et peuples autochtones dans tout ce qui se réalise dans la mise en œuvre du programme Maindombe,
4. La prise en compte de la dimension genre dans toutes les phases du programme,
5. L'élaboration d'une étude spécifique sur les moteurs de la déforestation pour déceler les vrais moteurs dans cette zone juridictionnelle,
6. La mise en œuvre des sauvegardes (SESA) dans toutes les activités du programme,
7. La relance de grandes réformes sur l'aménagement du territoire et sur le foncier qui sont aussi prises en compte par CAFI,

8. L'implication des organisations de la société civile environnementale dans le suivi et l'évaluation des activités du programme dans la zone,



Fait à Kinshasa, le 21 juin 2016

Pour le Groupe de Travail Climat REDD Répondre, GTCRR,

Joseph BOBIA

Issa LINGBELU

Guy KAJEMBA

Altessse DJUMA

Mme Anny MANDUNGU

Mme Annie SINANDUKU MWANGE

Mme Marie Thérèse OKENGE

Julien KABALAKO

Mme Marie Dorothée LISENGA